

Province de Québec  
MRC du Drummond  
Municipalité de Saint-Germain-de-Grantham

**Aux personnes intéressées ayant le droit de signer une demande d’approbation  
référendaire sur le territoire de la municipalité**

**AVIS PUBLIC**

« Second projet de règlement No. 875-26 intitulé règlement omnibus et de concordance  
modifiant le règlement de zonage no 620-19 »

**AVIS** est par les présentes donné par la soussignée, directrice générale de la municipalité de Saint-Germain-de-Grantham :

**1. Adoption du second projet de règlement**

Lors de la séance ordinaire du conseil municipal du 1<sup>er</sup> juin 2026, la Municipalité de Saint-Germain-de-Grantham a adopté le second projet de règlement numéro 875-26 intitulé règlement omnibus et de concordance modifiant le règlement de zonage no 620-19, sans modification.

**2. Objet du second projet**

Que l’objet de ce règlement porte sur les dispositions relatives à l’affichage, sur les usages spécifiquement autorisés dans la zone I-2, sur les nombres de logements autorisés dans plusieurs secteurs de la municipalité (chemin Yamaska, rue Notre-Dame, rue Michaud, rue Beuchesne, rue Beaulieu) ainsi que les dispositions relatives aux constructions résidentielles en zone agricole et aux carrières/ sablières.

**3. Demande de participation à un référendum**

Ce second projet contient des dispositions qui peuvent faire l’objet d’une demande de la part des personnes intéressées de la zone visée et des zones contiguës afin que ce règlement soit soumis à leur approbation conformément à la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*.

Une demande peut provenir de la zone visée et des zones contiguës telles qu’identifiées au tableau ci-dessous

Zone visée	Zones contiguës
I-2	RU-1, A-17, A-19, I-3, I-5, I-6; CON-2, P-12
C-4	C-3, C-5, C-6, A-5, A-19, R-5, R-6
C-5	C-4, C-6, C-7, C-8, A-5, P-14, R-2, R-3, R-9
C-6	C-4, C-5, C-7, R-5
C-7	C-5, C-6, C-8, R-5, R-8, R-9, P-14
C-8	C-5, C-7, C-9, C-10 R-3, R-4, R-9, R-10, R-21, R-25, A-5
C-9	C-8, R-26, R-29, R-30, R-36, R-38, R-39, R-41, P-2, A-5, A-8
C-10	C-8, C-11, R-10, R-12, R-21, R-22, R-23, R-24, P-4, P-5
C-13	C-14, R-15, R-17, R-50, R-51, P-7
R-4	C-8, R-3, A-5
R-21	C-8, C-10, R-22, R-25
R-25	C-8, R-21, R-22, R-23, R-24, R-26, R-27, P-2
R-26	C-9, R-25, R-27, R-29, R-33, P-2
R-54	R-1, R-2, A-5



### **CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je, soussignée, Julie Galarneau, directrice générale, de la Municipalité de Saint-Germain-de-Grantham, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-annexé en en affichant, en vertu du règlement no. 574-17, une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil municipal et sur le site Internet de la Municipalité ce 4<sup>e</sup> jour du mois de juin 2026 entre 8 h et 16 h.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 4<sup>e</sup> jour du mois de juin 2026.



---

Julie Galarneau, Adm. A.

Directrice générale et greffière-trésorière